

31. Document Graphique modifié

Panache 1/1

Echelle : 1/5000^e

Modification simplifiée du PLU approuvée
par délibération du Conseil Communautaire
en date du 09/07/2024

le Président :
Michel CASTAN

Urbanisme Aménagement et Développement Durable
1 rue de Bazelles - ZA de Roumagnec 81600 GAILLAC
URBA2D
tél. : 05 63 41 18 43 - sebastien.charnyer@urbazd.com

Numéro	Destination	Bénéficiaire
ER 29	Extension cimetière	commune
ER 30	Future glaise	commune
ER 31	Agrandissement de l'accès au Croupou	commune
ER 32	Protection captage d'eau de Sales 1	commune
ER 33	Protection captage d'eau de Sales 2	commune
ER 34	Protection captage d'eau Orsieux	commune
ER 35	Protection des réservoirs du Croupou	commune
ER 36	Accès à la zone	commune

Zonage	
UA	1AU
UA1	2AU
UAa	1AUX
UB	2AUX
UBa	A
UBs	Ap
UL	N
UX	Ne
UXa	Nf
UXc	Nj
UXd	Ni
UXm	Ny

Prescriptions	
	emplacement réservé
	zone rouge du PPRi
	élément de paysage à préserver (ripisylve, zone humide)
	petit patrimoine - linéaire
	petit patrimoine - ponctuel
	bâtiment pouvant changer de destination